Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215600123-20251209-D20251009-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2025

Commune de BEIGNON
Département du Morbihan
Arrondissement de Vannes

Membres en exercice : 18
Présents : 16
Votants : 17

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi neuf décembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de BEIGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Sylvie HOURMAND, Maire.

Date de la convocation : 3 décembre 2025

PRÉSENTS : HOURMAND Sylvie, DUVIC Vincent, LE FORT Sandra, FEUTELAIS Pierrick, Cellia BIENVENU, BADOUAL Joël, BOUCHARD Olivier CASTELLO Catherine, GALODE Alexandra, LABBÉ Pierrick, LANGLOIS Tony, LARGE Patrick, LE CAIN Johann, MORAND Véronique, RIALET Sébastien, WACQUEZ Pierre-Arnaud

ABSENTS EXCUSÉS : THEBAUD Marie-Louise (pouvoir à Pierre-Arnaud WACQUEZ)

ABSENT NON EXCUSÉ : MULLER Yves

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, Madame le Maire déclare la séance ouverte et invite le conseil à élire un secrétaire.
Pierrick FEUTELAIS est élu secrétaire de séance.

ACQUISITION DE MOBILIER — D2025109

M. BADOUAL propose au conseil municipal l'acquisition de mobilier urbain auprès de la société ALTRAD pour un montant HT de 5 538 €. Il s'agit de trois bancs recyclés, d'une table de pique-nique PMR, cinquante ganivelles et une poubelle.
Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'achat de ce mobilier urbain et de valider la commande d'un montant de 5 538 € HT, d'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire.

Le Maire,
Sylvie HOURMAND

MAIRIE DE BEIGNON (MORBIHAN)

Le Secrétaire de séance,
Pierrick FEUTELAIS

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois.